

MONNAIES OU POIDS OU « MONNAIES-POIDS »

DU SULTAN MAMELOUK HAGGY II⁽¹⁾

PAR

M. JUNGFLEISCH.

Une constatation inattendue s'impose à ceux qui étudient la numismatique de l'Islam : plus une période est proche de nous, moins bien nous sommes renseignés à son sujet.

Au commencement, les émissions musulmanes se suivirent avec régularité, année par année et parfois même mois par mois. Cette belle époque dura quatre siècles environ.

Lors de la chute des Fatimites, un voile s'abattit brusquement. Il s'épaissit sous les Ayoubites, puis devint opaque durant les Mamelouks dont la numismatique et la métrologie restent encore fort mal connues. Elles demeurent confuses pour la période turque, car les remarquables publications des numismates de ce pays furent trop longtemps interrompues après l'abandon des caractères d'écriture orientaux.

En fait, du v^e siècle de l'Hégire à ce jour, toutes nos séries monétaires locales présentent des lacunes évidentes.

La Numismatique est un reflet fidèle de l'Histoire ; elle doit en préciser les traits, non les estomper. Dans le cas présent, comment s'expliquer l'échec partiel de sa mission traditionnelle ?

⁽¹⁾ Communication présentée en séance du 27 décembre 1948.

Tous les grands ouvrages de fonds débutent par l'étude des premiers monnayages islamiques. Les volumes se succèdent les uns aux autres suivant l'ordre des temps. Combien peu de ces ouvrages ont été poussés jusqu'à la période moderne, dont l'étude est par suite restée rudimentaire.

Cet inconvénient amène à se demander s'il ne serait pas préférable, à l'heure actuelle, d'entreprendre toute nouvelle étude des monnaies musulmanes en remontant le cours des âges au lieu de le descendre comme il était habituel de le faire jusqu'à présent⁽¹⁾.

Semblable processus «en direction rétrograde» serait sans doute inacceptable si nous ne savions rien de la numismatique des quatre ou cinq premiers siècles de l'Hégire. Ce que nous en connaissons déjà par les publications antérieures suffit amplement pour nous autoriser, cette fois-ci, à commencer par la fin, à nous consacrer avec fruit d'abord aux Ottomans, puis aux Mamelouks, ensuite aux Ayoubites, etc. Le classement de chacune de ces grandes périodes serait ainsi abordé avec plus de loisir et moins d'idées préconçues — sans œillères ni lisières — toutes contingences qui jusqu'à présent nous ont été plus nuisibles qu'utiles, le résultat est là pour le prouver.

Les recherches, qui de nos jours se multiplient ici et là sur les monnayages islamiques d'époques relativement récentes, indiquent qu'une inclination en quelque sorte instinctive se fait sentir d'écrire, pourrait-on dire, de droite à gauche avec l'espoir de mieux réussir qu'en allant de gauche à droite.

Une autre difficulté réside dans la faiblesse numérique du matériel sous classement. Nos premiers soins doivent donc être dévolus à la recherche des documents nouveaux afin d'être mieux pourvus. Peu importe s'ils soulèvent de nouveaux problèmes que provisoirement nous n'avons pas les moyens de résoudre avec certitude. Par leur accumulation même, les faits nouveaux finiront par se situer les uns les autres, l'anomalie apparente d'aujourd'hui rentrera demain et d'elle-même dans la normale.

⁽¹⁾ C'est dans cet ordre inverse qu'il a été procédé pour la publication du catalogue des monnaies indiennes du British Museum, précédent notable dont l'initiative remonte à 1880.

* * *

Plus paradoxal d'aspect que de réalité, ce préambule était nécessaire pour nous amener à parler de pièces qui ont toute l'apparence d'être des monnaies mais qui pourraient aussi s'avérer des poids, à moins qu'elles ne soient finalement des «monnaies-poids», hypothèse qui semble en contradiction avec la réputation d'incohérence faite à la métrologie des Sultans bahrites.

Imitations sans art de leurs prédecesseurs ayoubites, les bronzes mamelouks ne conservent pour toute décoration que des hexagones grossièrement tracés, des points d'une taille disproportionnée et répartis sans soin. Dès le milieu de la période bahrite, ces monnaies ne présentaient plus ni composition, ni forme ni poids, définis et ne portaient plus que des portions de légende. La multiplication exagérée de leur nombre coïncide avec des perturbations économiques dont les chroniqueurs nous ont conservé le souvenir; il serait intéressant d'établir si cet engorgement de monnaies de cuivre fut l'une des causes ou l'un des effets de la crise. Ces bronzes se retrouvent en grosses masses agglomérées par le vert-de-gris, masses qui atteignent parfois un quintal et dont il est difficile de tirer un seul exemplaire lisible. Ceci, en ce qui concerne l'Égypte.

Bien que faisant partie du même condominium politique, le groupe syro-palestinien avait été plus influencé par ses voisins géographiques. En conséquence, son monnayage avait évolué d'une manière un peu différente : il présente lui aussi des signes de dégénérescence mais à un degré moins accentué. Le métal était resté meilleur, l'exécution moins négligée ; bref le facies monétaire avait été mieux sauvegardé qu'ici. La province asiatique avait même, sinon créé, tout au moins largement employé un nouveau type, celui aux «meubles héraclidiens»⁽¹⁾, qu'elle frappait simultanément avec les anciens types portant seulement des inscriptions.

⁽¹⁾ Citons : le lion passant, le léopard dressé, le canard, la fleur de lis, les rosettes (à 3, 5, 6, ou 8 pétales), le sceau dit de Salomon, la coupe, etc., avec des variations se distinguant par des points, annelets et besants. Certaines de ces armes parlantes figurent épisodiquement sur des émissions égyptiennes, de préférence sur des jetons en verre.

Saleh Salâh el Dine Haggy II, le dernier des Mamelouks bahrîtes régna à deux reprises : la première fois de 783 à 784 H. (1381-1382 D.) et la seconde sous le nom d'el Mansour Nasr el Dine Haggy de 791 à 792 H. (1389-1390 D.). Ses bronzes tant égyptiens que syriens étaient en général conformes à la mode de l'époque ; le catalogue du British Museum en mentionne trois ou quatre et celui de la Bibliothèque Nationale cinq. Ses meubles héraldiques furent : sous le premier règne, un canard allant vers la gauche ; sous le second un sceau de Salomon avec un besant au centre.

* * *

C'est alors que surgit le fait numismatique nouveau.

Parmi ces monnaies minces, informes et à légendes incomplètes viennent s'insérer des pièces épaisses, circulaires et à légendes entières qui produisent le contraste le plus flagrant et — le moins explicable. Par surcroît, elles portent la formule عز نصره qui sur l'or remonte il est vrai jusqu'en 778 H. mais sur le bronze n'avait pas encore été signalée avant 790 H.⁽¹⁾.

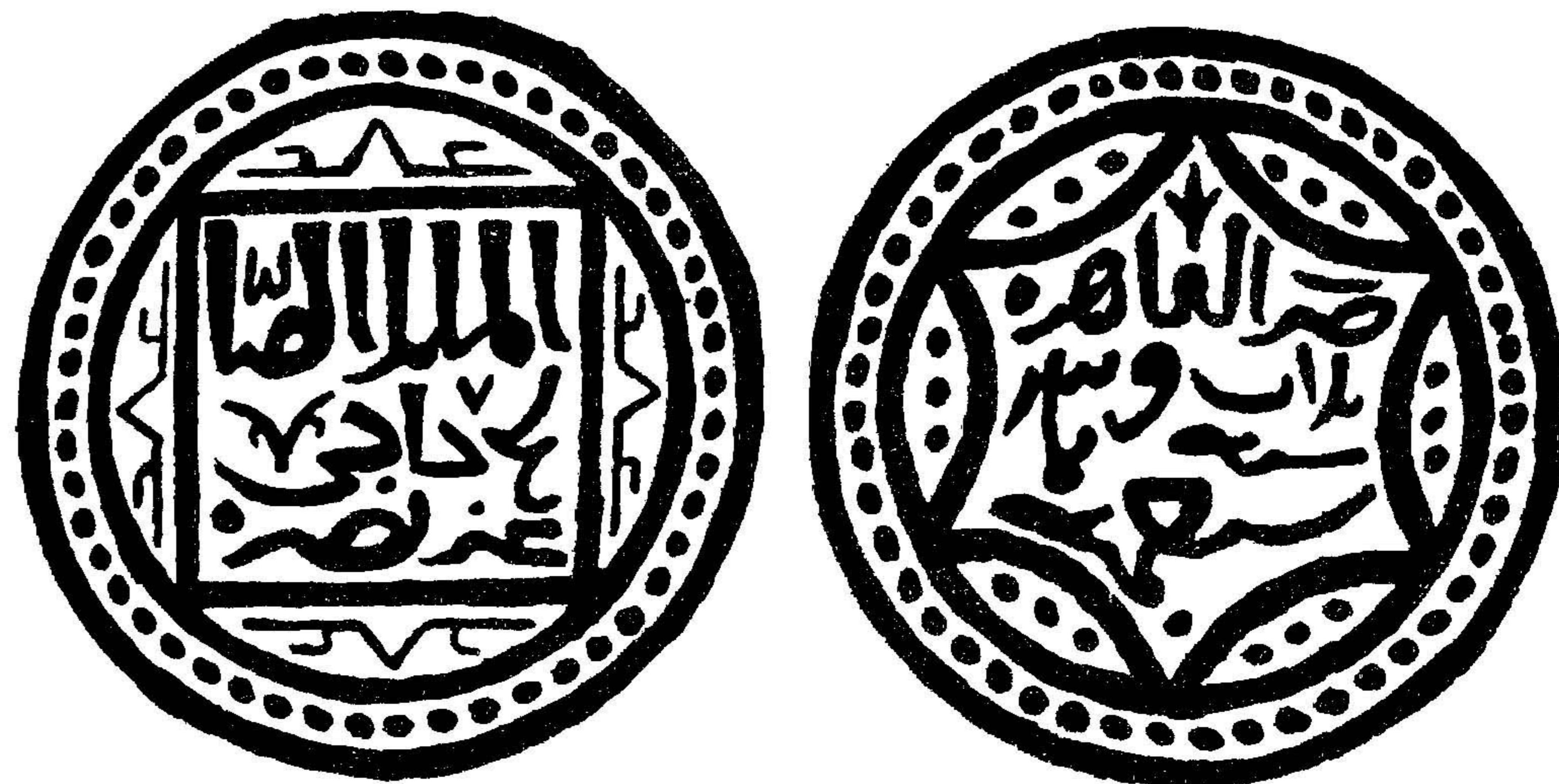
Voici la description de ces pièces, trouvées toutes deux en Moyenne Égypte, la première dans la région d'Assiout il y a quelque vingt ans, la seconde vers Beni Mazar (province de Minieh) cette année même.

N° 940 bis.

D. Un cercle de perles entre deux cercles de larges traits lisses, inscrivant un carré de large trait lisse qui contient la légende en trois lignes horizontales. Fleurons dans les segments.

R. Un cercle de perles entre deux cercles de larges traits lisses, inscrivant un hexalobe de large trait lisse aux côtés concaves, lequel contient la légende en trois lignes horizontales. Fleuron en haut, point en bas. Triades de points dans les segments.

⁽¹⁾ « L'apparition de la formule عز نصره sur les monnaies musulmanes » B. I. E., t. IX (1926-1927), p. 51 à 55.



D. الملك الصال
حاجي
عز نصره

R. ضرب القاهرة
سنة ثلاث وثمانين
سبعينية

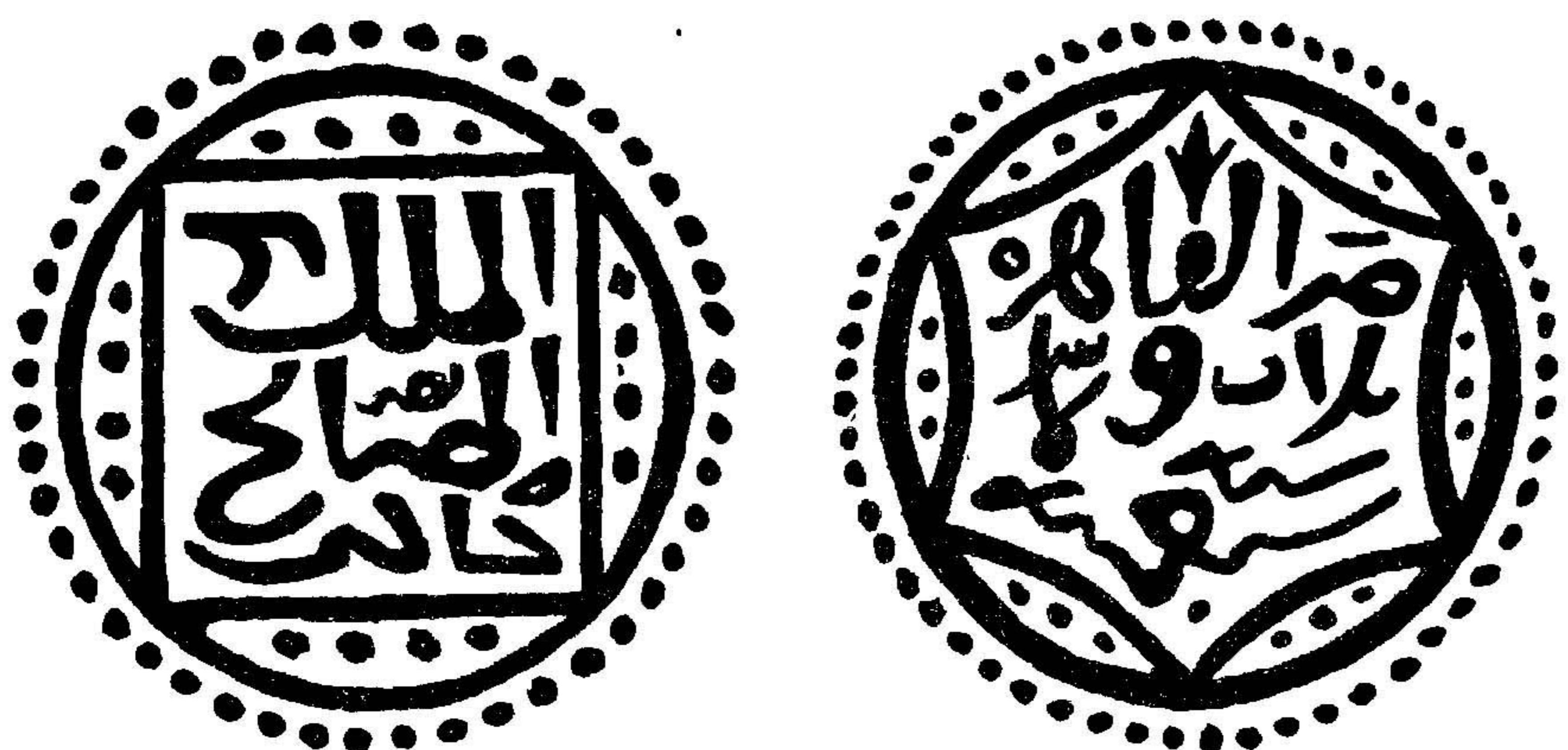
Diam., 34 mm. 5 ; épaisse., 5 mm. ; poids, 34 gr. 62. Bronze un peu jaune mais de très bonne qualité: Frappe du Caire, l'année de l'accession, 783 H. (1381 D.).

N° 940 ter.

D. Un cercle de perles puis un cercle de large trait lisse inscrivant un carré de large trait lisse qui contient la légende en trois lignes horizontales⁽¹⁾. Quatre points dans chaque segment.

R. Un cercle de perles puis un cercle de large trait lisse inscrivant un hexalobe de large trait lisse aux côtés concaves lequel contient la légende en trois lignes horizontales. Triades de points dans les segments. En haut, fleuron ; en bas, un point (?).

⁽¹⁾ La manière anormale dont la formule عز نصره est scindée en trois éléments séparés, dont le premier renversé tient la place d'un ornement, porte à croire que cette formule a été ajoutée après la gravure du coin.



D. الملك الصالح حاجي
نصر الصالح حاجي

R. ضرب القاهرة سنة ثلاث وثمانين
سبعينية

Diam., 27 mm.; épaisse., 4 mm.; poids actuel, 17 gr. 16. Fraîcheur et oxydation notables. Bronze de qualité ordinaire. Frappe du Caire, l'année de l'accession, 783 H. (1381 D.).

Les légendes ont de communes deux particularités :

1° ضرب بالقاهرة، le بـ manque ;
2° ثلاث au lieu de ثلث.

* * *

Définissons maintenant les questions qui, pour le moment, doivent rester sans réponse définitive : Que représentent ces pièces ? Sont-elles des monnaies ?

Elles en possèdent toutes les apparences extérieures bien qu'elles diffèrent du type courant à cette époque par leurs formes et modules réguliers. Elles pourraient constituer les vestiges matériels d'une tentative de réforme faite à l'occasion de l'avènement du nouveau souverain⁽¹⁾. Comme

⁽¹⁾ Les chroniqueurs musulmans ont fait quelques allusions à des tentatives qui auraient été faites afin de régulariser le poids unitaire du fels, tentatives qui restèrent infructueuses.

Voir à ce sujet : SAUVAIRE, *Matériaux pour servir à l'histoire de la numismatique et de la métrologie musulmanes*, article : «Fels».

le fait se reproduisit par la suite (à partir du milieu de la période bourquite et sous les Ottomans), la forte épaisseur avait été adoptée dès ce moment afin de faire obstacle à l'abus du cisaillage. De leur côté, les poids réguliers, les légendes complètes rendaient plus malaisées les fabrications non officielles.

Innovation importante par son principe, le fels qui n'avait jamais été par lui-même une monnaie au sens légal du mot aurait, si sa régularisation avait réussi, tendu à le devenir, ne fut-ce que *de facto*.

Seraient-ce plutôt des poids, en dépit de leur aspect et bien que les légendes ne le mentionnent pas ?

Ces deux pièces pèsent respectivement 34 gr. 62 et 17 gr. 16. Compte tenu du fraîcheur plus prononcé de la seconde pièce, il est permis de dire qu'elle était la moitié de la première (le déficit négligeable en pratique est seulement de 15 centigr., soit 0,8 pour cent). Ce poids de 34 gr. 62 se situe entre l'oquiyeh irakienne (33 gr. 472) et l'oquiyeh égyptienne de l'époque (37 gr. 077, l'actuelle étant de 37 gr. 44). Ces deux pièces «approchaient» de l'oquiyeh et de la demi-oquiyeh, mais tant que nous n'en posséderons pas un certain nombre d'exemplaires, il serait prématuré de se prononcer plus formellement quant à ce rapprochement.

Sous cette réserve expresse, une dernière éventualité reste à envisager : celle de la monnaie pouvant en même temps servir de poids.

Les dinars et les dirhems étaient des «monnaies-poids» en principe comme en fait, mais dans la pratique la valeur relativement élevée de leur matière rendait le rognage doublement profitable aux fraudeurs par : 1° le prélevement du métal ; 2° le faiblage du poids. Autre inconvénient, ils n'étaient ni l'un ni l'autre assez lourds pour les usages courants et leurs unités pondérales ne correspondaient pas à celles du commerce. C'est pourquoi le verre et le cuivre — matériaux peu dispendieux — ont été l'objet d'une préférence marquée pour la confection des poids ordinaires.

La conception de monnaies divisionnaires pouvant également être employées comme poids est celle qui, en France (et à son imitation, dans tant d'autres pays), a le plus contribué à faire entrer l'emploi du système métrique dans la pratique courante des pesées. Frappées suivant les lois

de germinal an XI⁽¹⁾ (mars-avril 1803), les pièces de 2 grammes (1 centime), 5 grammes (1 franc), 10 grammes (5 centimes), 20 grammes (10 centimes), permettaient par des combinaisons faciles de les employer pour effectuer toutes les pesées de gramme en gramme. Durant tout le siècle dernier, les détaillants européens les ont utilisées de la sorte, les préférant aux petits poids qui sans être plus commodes — ni plus justes — sont davantage sujets à se perdre.

Cet usage n'était d'ailleurs pas confiné à l'Europe. Ici même, nous avons tous vu dans notre jeunesse peser la soie ou le tabac (et son complément obligé d'alors, le natron) avec des bronzes frappés sous le règne d'Ismaïl Pacha. 20 paras et 40 paras correspondaient à un tiers et deux tiers d'oquiyeh soit mis ensemble dans la balance, une oquiyeh. A leur tour, 10 paras plus 20 paras faisaient un sixième plus un tiers d'oquiyeh, soit au total une demi-oquiyeh. Après leur démonétisation comme espèces, l'emploi de ces monnaies comme poids s'est continué pendant plus d'un demi-siècle.

Il y a donc là une tradition et qui plus est une tradition locale. Il est difficile de retracer son origine et de déterminer son ancienneté avec précision, mais l'Égypte a toujours été réputée pour son attachement aux usages ancestraux, il est donc possible que celui-ci remonte assez loin.

Avant de terminer, il est indispensable de rappeler brièvement nos connaissances actuelles sur les matières dont étaient fabriqués les poids arabes médiévaux du commerce.

Avant les Fatimites, le verre était employé presque exclusivement pour la confection des poids ordinaires tant faibles que forts (jusqu'à deux ratls). Sous cette dynastie, le verre ne fut plus usité que pour les poids faibles ; comme matière pour les poids forts, il fut concurrencé par le

⁽¹⁾ Notons que plusieurs membres de l'Institut d'Égypte, qui venaient de rentrer en France, prirent part à l'élaboration de ces lois. Peut-être même Marcel et Samuel Bernard, dont la compétence en numismatique islamique était notoire, furent-ils consultés. Un certain rapport entre cette conception de « monnaies-poids », notion apparue nouvellement en Europe et le retour de l'expédition d'Égypte, n'est donc pas impossible.

plomb lequel à son tour le fut presque aussitôt par le bronze dont l'usage semble ne s'être généralisé dans la vallée du Nil qu'assez lentement. Malgré cela, il a été possible de retrouver un petit nombre de poids fatimites en bronze.

Entre les Fatimites et le dernier tiers des Mamelouks bourguites, il existe une lacune relative. Nous disons « relative » parce que les documents sont rarissimes et n'ont guère été étudiés. Des recherches permettraient peut-être de la combler en partie mais en partie seulement car les nombreux vestiges de ces trois siècles (vii^e, viii^e et ix^e de l'Hégire) sont d'une évidente pauvreté en instruments pondéraux habituels. Le fait est d'autant plus anormal que ces temps englobent plusieurs périodes de grande activité commerciale durant lesquelles d'innombrables pesées furent certainement effectuées, nous ignorons par quels moyens.

Par contre, les poids des tous derniers Mamelouks bourguites sont déjà moins rares et ceux de l'époque turque ont été retrouvés en particulière abondance ; cependant l'Égypte d'alors était moins peuplée qu'auparavant et son économie fort appauvrie. Cette rareté des poids ordinaires pendant trois siècles ne peut résulter uniquement des troubles politiques qui d'ailleurs ne furent pas continuels. Ne tiendrait-elle pas — entre autres — à l'emploi de « succédanés » comme les « monnaies-poids » ? La question reste posée.

* * *

Nul ne peut prévoir dès maintenant ce qu'il adviendra dans l'avenir de ces trois hypothèses différentes : monnaies, poids, monnaies-poids. Toujours est-il que nous sommes en présence d'un élément mamelouk de plus. Tôt ou tard, il s'insérera dans le classement définitif auquel il peut, par certains côtés, contribuer.

Novembre 1947.